



## **Compte rendu du rendez vous du 13 novembre 2015**

**AIUTTM a été reçu par monsieur François Goulard, Président de Conseil Départemental .**

Nous avons été très bien reçu par Monsieur François Goulard ,une présentation de notre association lui a été faite et un document lui a été transmis.

Dans un premier temps, nous avons demandé :

1. **Une carte de passage par famille**, en effet pour les résidents permanents et surtout les secondaires et leurs enfants car cela représente un coût important au mois de janvier.De plus il serait important de revoir le tarif **des cartes d'abonnements** pour les secondaires, leurs enfants et les enfants d'insulaires.

2. **De pouvoir aller toute l'année à la gare maritime** car Conleau est plus difficile d'accès ( manque de parking pour les Ildarais ,entreprises, secondaires et visiteurs)

Pour aller à la gare maritime AIUTTM est prête à négocier pour réduire le nombre de passage en hiver ,une rencontre est donc prévue entre nous et la Finistmer à ce sujet en décembre.Une grille a été présentée lors de cette réunion au sujet du surplus du coût pour la compagnie.

3. **De réviser le prix pour le ponton d'accueil** à la gare maritime avec Monsieur David Robo Maire de Vannes( La compagnie ne paie pas à Conleau l'hiver pour accoster et le coût pour la compagnie serait trop élevé )

4. **D'améliorer le service de la barge** pour les Ildarais et les entreprises (multiplier les rotations et mieux adapter les horaires )

Dans un deuxième temps, nous lui avons indiqué que l'agglomération avait mis en place un service de bus à la gare maritime et la ville de Vannes un parking pour les usagers insulaires de l'Ile d'Arz.

Nous avons aussi précisé que la gare maritime est ouverte à tout vent l'hiver. Il y a tout près un local fermé, du mois octobre à avril et donc qu'il y a peut être une solution moins coûteuse que de refaire l'abri de la gare maritime pour la ville de Vannes. Une discussions entre le Conseil Départemental,la ville de Vannes et le loueur (la Navix) serait pertinente.En effet le local appartient au Conseil Départemental.

Monsieur François Goulard, nous confirme qu' après les élections de décembre la région prendra la compétence du transport maritime, en conclusion AIUTTM devra prendre

rendez-vous après les élections avec les responsables des transports à la région.